

REVUE DE PRESSE

Du 23/10/2010 au 31/12/2010

Meilleurs vœux pour 2011 !

Le Pays et ses partenaires

p.1

**Les Communautés de Communes
du Pays du Lunévillois**

p.3

Initiatives

p.7

Le Pays du Lunévillois et ses partenaires



Fonds européens Leader

Voici les aides accordées par le comité de programmation des fonds européens Leader sur le pays du Lunévillois, qui s'est tenu le 30 novembre à Damelevières :

- 8.613 euros à la ville de Lunéville, théâtre de la Méridienne, pour le volet mobilité de la manifestation « Détours de piste ».
 - 453 euros à l'association TERRA pour l'opération « Ateliers de loisirs créatifs et travaux manuels sur le territoire de Bayon - Gerbéviller.
 - 4.253 euros à la communauté de communes de la Mortagne pour le projet « Aide aux transports pour les activités destinées aux jeunes ».
 - 1.375 euros à l'association Madame est trop bonne pour la partie mobilité du festival de musique « Requiem pour un Jaki ».
 - 12.247 euros à la commune de Saint-Sauveur pour l'évènement « Le millénaire de Saint-sauveur ».
 - 8.593 euros à la communauté de communes de la Mortagne pour l'opération « Réalisation de fiches découvertes du patrimoine communal ».
 - 26.686 euros à l'association Canal Myrtille pour le projet « Développement de la diffusion des programmes de RCM à l'ensemble du Pays du Lunévillois ».
 - 31.732 euros au syndicat mixte du pays du Lunévillois pour l'action « Animation - gestion du GAL 2010 ».
- Pour l'année 2010, un total de 147.653 euros de subventions a été attribué pour soutenir différents projets en faveur de la mobilité durable sur l'arrondissement.
Le prochain comité de programmation des fonds Leader est prévu le 24 février 2011 à 18 h 30 à Moncel-lès-Lunéville.

*Est Républicain
Article du 05/12/2011*

Un million d'euros

C'est le montant de l'enveloppe financière, dont va pouvoir bénéficier le Lunévillois. Un vrai coup de pouce à la relance de l'économie.

Le Fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) doit servir de levier aux entreprises, qui pourront, grâce à ces prêts accordés sans garantie, solliciter leurs banques pour des emprunts leur permettant de finaliser leurs projets de développement.

Le sous-préfet était donc ravi, lundi soir, d'annoncer officiellement qu'une enveloppe d'un million d'euros sera attribuée par ce biais au Lunévillois, à charge pour



■ Philippe Saffrey était accompagné de Juliette Trignat, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet.

les chefs d'entreprises d'utiliser ce fonds le plus rapidement possible. La raison en étant, qu'une fois ce million

d'euros dépensé, une nouvelle enveloppe pourra être dévolue à l'arrondissement.

Cette manne financière n'est pas tombée par hasard sur notre territoire. Pour bénéficier de ce dispositif public d'aide au développement économique au profit des entreprises, le Lunévillois a dû démontrer qu'il y était éligible pour des critères liés à sa situation.

« Il nous a fallu prouver que nous restons un territoire sinistré », a expliqué Philippe Saffrey devant un parterre d'industriels, d'élus et de partenaires locaux.

« D'anciens gros sinistres continuent de peser sur l'arrondissement, des PME ont fermé ou ont dû licencier. Enfin, nous étions ici orphelins de l'argent public que d'autres territoires ont obtenu car victimes de restructurations militaires, notamment. »

Toutes ces raisons ont permis à la candidature de Lunévillois d'être retenue après plusieurs mois de travail au sein d'un comité de pilotage, auquel ont été associés les industriels, appelés à faire remonter les projets susceptibles d'être ainsi aidés.

Depuis le printemps

► « Nous avons commencé à travailler sur ce dossier au printemps dernier », rappelle Denis Renaud, président des industriels du Lunévillois. « Les entreprises ont été contactées en juillet. Les Fromageries de Blâmont, la fromagerie de la Meix à Reillon, LhuillierSeyer, Chardin et Krumm, Lorcos, Epact, Are 2000, Comibac, SUDP, Cityplast et Plaisance Equipement seraient intéressées par ce dispositif ».

► Les services de la Chambre de commerce et d'industrie seront à leur service pour finaliser leurs projets de développement et les aider à remplir leurs dossiers de demandes de prêt.

► Philippe Saffrey avait tenu à inviter les banquiers de la place lundi soir. « Vous serez les artisans du succès de ce fonds », leur a-t-il dit, remerciant aussi le député Jacques pour son « appui extrêmement déterminant ».

Douze PME pourraient être éligibles à ce dispositif, dont la gestion est confiée à OSEO Financement, et destiné à soutenir des entreprises d'une taille de 10 à 500 emplois.

Catherine AMBROSI

324 emplois en moins en un an

► Le FNRT est un fonds de garantie destiné à compléter le dispositif légal de revitalisation en venant en aide aux territoires les plus touchés par des restructurations économiques et qui ne bénéficient pas ou insuffisamment de fonds versés au titre des conventions de revitalisation. Sur l'année 2009, ont ainsi été comptabilisés sur le Lunévillois sept liquidations judiciaires (187 emplois supprimés) et un redressement judiciaire (13 emplois) pour les entreprises de plus de dix salariés ; 86 liquidations (105 emplois supprimés) et 22 redressements judiciaires (19 emplois) pour celles de moins de dix salariés.

Communauté de Commune
du Lunévillois

Est Républicain
Article du 12/11/2010

Communauté de communes du Lunévillois Le délégataire du service public des transports est choisi. Ce sera Bus Est

Du changement le 3 janvier

UNE SEULE QUESTION à l'ordre du jour mercredi soir, mais ce n'était pas n'importe laquelle, puisqu'il s'agissait d'approuver le choix du futur délégataire du service public des transports. Une décision (votée à l'unanimité) intervenant à l'issue d'une large consultation, commencée dès la décision prise d'abandonner la régie en directe au profit d'une gestion en délégation de service public.

Sur les cinq entreprises candidates au départ, trois ont présenté une offre, auxquelles il fut demandé un peu plus tard d'intégrer dans leur cahier des charges la création d'une navette électrique pour la desserte de l'hypercentre.

Et ceci tout en restant dans les « clous » d'un budget annuel à la charge de la CCL devant être contenu dans une enveloppe de 900.000 euros. « En moyenne sur



■ Un nouveau nom pour le réseau de bus.

sept ans, Bus Est arrive à 910.000 euros, c'était la meilleure offre », a commenté Laurent de Gouvion Saint-Cyr avant de lister les autres contraintes imposées au futur délégataire, dont le contrat courra de janvier 2011 à décembre 2017.

Ces contraintes s'entendent en terme de prise en compte du développement

durable dans le choix des matériels roulants, de meilleur service rendu aux usagers, de billettique davantage performante et de contrôle qualité par un intervenant extérieur.

La communauté de communes avait également émis le souhait que le service de transport à la demande soit amélioré. Ce sera le cas avec la mise à disposition de véhicules supplémentaires (le délégataire signera un contrat de sous-traitance avec une société de taxis) aux heures de pointe.

Autres nouveautés : le futur réseau Lunéo sera indépendant des circuits scolaires, et la troisième ligne mise en place permettra de desservir des quartiers qui ne l'étaient pas.

Sur la ligne 1 gare Faisanderie, les cités Sainte-Anne bénéficieront ainsi d'arrêts. Sur la ligne 2 Chéron-ZAD, un arrêt sera aménagé rue

Sainte-Anne à Lunéville et les lotissements les plus éloignés de Chanteheux seront desservis.

Sur la ligne 3 gare-château d'eau de Moncel, le tracé passera par le Médipôle, rue de Pologne, et par la rue du 2^e BCP pour une desserte des cités Cécile et de l'espace commercial Libération.

Intermodalité oblige, l'ensemble du réseau Lunéo aura pour point d'ancrage la gare, d'où partira également la navette électrique pour un circuit effectuant la desserte de l'hypercentre.

Deux tracés ont été établis, le premier en attendant le changement de circulation qui interviendra après les travaux de rénovation de la rue Banaudon, fin 2011. La navette ira jusqu'au château, sa fréquence étant d'une quinzaine de minutes. Elle se reposera entre midi et deux... pour recharger ses accus.

Catherine AMBROSI



■ Les jeunes élèves se familiarisent avec le monde du livre.

CC du Bayonnais

Bayon : les mardis du livre

La bibliothèque, gérée par la communauté de communes du Bayonnais, accentue le partenariat avec les écoles de Bayon au travers d'animations mises en place par Sabrina Leroy Marchal, en concertation avec les enseignants. Ainsi, les 25 élèves de la classe de grande section-cours préparatoire de l'école La Providence seront accueillis tout au long de l'année dans le cadre d'un projet de classe « autour du livre ». Hélène André, enseignante, explique : « Ce projet vise à permettre aux enfants de se glisser dans l'univers du livre, du récit et du dessin à travers différentes reproductions. En perspective, l'exposition des créations lors d'une exposition-salon du livre dans la classe. » Pour mener à bien ce projet, Hélène et Sabrina ont élaboré un planning d'animations qui se dérouleront tout au long de l'année autour de deux thèmes. Tout d'abord, à raison d'un mardi après-midi par mois, une animation « prêt de livres » :

les enfants sont amenés à découvrir la bibliothèque, les ouvrages disponibles, la façon dont ils sont rangés... Les enfants sont également accompagnés dans le choix des ouvrages qu'ils souhaitent emprunter, et se familiarisent peu à peu avec le fonctionnement du prêt. Ensuite, une animation « histoires contées » sera proposée quatre fois dans l'année. Michèle Simonin, intervenante bénévole, assurera la lecture des histoires aux enfants. Plusieurs objectifs sont poursuivis à travers ce programme d'animations. Tout d'abord familiariser les enfants avec l'univers du livre : raconter, explorer, jouer, créer..., mais aussi les amener à fréquenter régulièrement un lieu culturel et à s'en approprier les richesses. Ce programme d'animation est également suivi par les classes de moyenne et grande section de maternelle de l'école Dolto. Mme Bonne et Mme Baudoin accompagnent leurs élèves tous les mardis pour le prêt de livre depuis le début du mois d'octobre, pour des séances de ¼ d'heures.

Communauté de Commune du Bayonnais
Est Républicain
Article du 18/11/2010



■ Des conseils assortis de mises en garde.

CC de la Mortagne

Avoir le réflexe accessibilité

Une commission intercommunale d'accessibilité a été créée au sein de la communauté de communes de la Mortagne pour répondre aux obligations pour toutes les collectivités de se conformer, au plus tard en 2015, à la loi de 2005 en la matière. Plusieurs démarches ont été engagées avec le concours de Priscilla, stagiaire embauchée pour partie sur ce dossier, afin d'aider les communes, à la rédaction, notamment, d'un document prospectif, et en s'appuyant sur diverses compétences. A ce titre, la CC Mortagne a invité maires et membres de la commission à entendre deux spécialistes à la salle communale de Xermaménil. Patrick Menoux, de la direction départementale des territoires, et André Isler, du centre d'étude technique du grand Est, ont, chacun dans leur domaine, situé les enjeux, en secteur rural, à partir de la réglementation en vigueur. Rendre accessibles les espaces et bâtiments publics, un sujet d'inquiétude pour beaucoup de maires qui héritent d'un état des lieux et craignent

les investissements que la mise aux normes suppose. « Nous sommes ici pour dédramatiser l'obligation qui vous est faite », assurent les invités, tout en rappelant les élus à leur devoir. « Il faut revoir les mauvaises pratiques, partir de la chaîne de déplacement depuis l'habitat jusqu'aux lieux publics, comme les cimetières ou locaux communaux. Mais il ne faut plus raisonner seulement pour les personnes en fauteuil roulant comme autrefois, l'enfant tenu à la main, le marcheur portant un bagage, la personne de forte corpulence ou âgées, autant de situations de handicap à prendre en compte », explique André Isler. Pour sa part, Patrick Menoux a engagé les élus à sans cesse réfléchir à cette notion d'accessibilité chaque fois qu'ils envisagent des travaux urbains, de voirie ou sur des locaux recevant du public, incluant jusqu'à l'emplacement des passages piétons près des arrêts de bus pour éviter des situations accidentogènes. « Encore cinq ans pour cerner les besoins », ont-ils dit.

Communauté de Commune de la Mortagne
Est Républicain
Article du 22/12/2010



■ Christèle Doneau assure l'accueil des familles.

CC Mortagne

Gerbéviller : à l'écoute des familles

Depuis le 6 octobre, un nouveau service est proposé par la CCMortagne, il est accessible en quatre lieux différents du territoire. Il s'agit d'un relais familles ouvert gratuitement et sans conditions aux habitants. Christèle Doneau assure l'accueil aux permanences. « C'est avant tout un lieu qui permet, par sa dimension humaine et en relation avec une personne neutre, de prendre le temps d'échanger. L'écoute active, pour laquelle j'ai été formée spécialement, est la base de mon activité, que ce soit en soutien moral, après un deuil par exemple, ou pour des difficultés rencontrées dans l'éducation d'un enfant, autre exemple. De fil en aiguille, la parole se libère et nous pouvons aborder les problèmes sans contrainte de temps. » Dans sa mission, figure aussi l'aide dans les démarches, recherches, et l'envoi des interlocuteurs, éventuellement vers des professionnels ou structures spécialisées, administrations et autres. « A ce titre, j'ai déjà rencontré

des personnes se posant des questions en matière de protection maternelle et infantile, assistantes maternelles, prestations de la CAF, montage de dossiers, mais encore subvention en matière d'habitat, pension de réversion, allocation-chômage. Mon champ d'action est vaste et c'est un vrai service de proximité, qui comprend aussi les loisirs, les vacances. » Ce relais familles est l'étape qui précédera, peut-être l'an prochain, la version plus étoffée que représente le relais services publics. Pour le moment, les permanences ont lieu, sauf vacances scolaires, tous les jeudis à la mairie de Xermaménil de 9 h à 12 h, tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30 à la maison des associations de Gerbéviller, les premiers et troisièmes mercredis du mois à la mairie de Magnières de 9 h à 12 h, et les seconds et quatrièmes mercredis à la mairie de Moyen de 9 h à 12 h.

☎ Pour tous contacts
06.49.14.37.21. ou
relais.familles54@hotmail.fr.

Communauté de Commune de la Mortagne
Est Républicain
Article du 23/10/2010

Magnières : itinérances culturelles

En réunion à la mairie de Magnières, le groupe culture de la CCMortagne vient de jeter les bases de ses projets pour 2011. Avec Pascal Burgain, vice-président en charge de ce dossier, les membres de cette commission ont abordé plusieurs thèmes : l'animation-sensibilisation de la population autour du phénomène des déchets, le voyage qui sera le fil conducteur de manifestations programmées par le groupe lecture publique, et des pistes de sorties culturelles proposées notamment aux jeunes.

Après l'eau en 2010, pour 2011, la CCMortagne a axé ses interventions sur la gestion des déchets avec en « point d'orgue » plusieurs animations sur ce thème en automne. Mais, au préalable, côté culture, sont envisagées des ateliers de construction d'objets sonores partant de matériaux recyclés, avec des artistes professionnels, mais aussi des interventions ponctuelles type théâtre de rue lors d'autres festivités populaires inscrites au calendrier des différentes communes.

« Mais », souligne Pascal Burgain, « nous souhaitons que l'ensemble des groupes de travail de la CCM s'empare de ce sujet. Nous ne voulons pas être les seuls à nous investir ». La littérature liée au voyage, dans toutes ses acceptions, va être un autre pôle



■ Pascal Burgain encourage les groupes de la CC à investir le thème gestion des déchets.

d'attraction en collaboration avec les bibliothèques du territoire. Objectifs : l'ouverture sur le monde et la stimulation de l'imaginaire, y compris pour un public peu enclin au voyage ou à la lecture. Une animation est prévue sous forme de marche-lecture intitulée « les mots en chemin », en lien notamment avec le groupe tourisme, lequel met la dernière main à des itinéraires découvertes locaux. Conférences, témoignages, spectacle, exposition et ateliers sont déjà arrêtés. Enfin, outre la question d'un lieu culturel toujours à l'ordre du jour, le groupe a validé la proposition de sortie au cirque Plume. Autant de sujets soumis à l'aval du conseil communautaire.

Est Républicain
Article du 28/12/2010

Sânon Le canal de la Marne au Rhin vecteur de promotion touristique

Vers un pôle d'excellence

LA BONNE NOUVELLE était arrivée cet été : le projet de valorisation du territoire de la communauté de communes du Sânon venait d'être labellisé pôle d'excellence rurale 2010 (ER du 28 juillet). Le seul en Meurthe-et-Moselle, et semble-t-il particulièrement apprécié à Paris, puisque Jean-Louis Pons, responsable de la mission véloroutes et voies vertes au ministère de l'Écologie et du développement durable, a souhaité se rendre sur place.

Ce fut le cas hier où, dans les pas du sous-préfet Philippe Saffrey, il a rencontré élus et partenaires associés dans ce futur pôle d'excellence rurale (PER), dont l'axe structurant est le canal de la Marne au Rhin autour duquel la CCS et son partenaire privé, Navig'France, ont bouclé un projet se traduisant par plus de deux millions d'euros d'investissement.

Un budget heureusement abondé, la communauté de communes du Sânon se trouvant en zone de revitalisation rurale, à hauteur de 50 % par l'État. Hier après-midi, à Xures, Maurice Guillaume, parlant au nom du conseil général, a assuré



■ La réunion de travail s'est poursuivie à Lagarde, chez Navig'France, partenaire du futur PER.

Michel Marchal, le président de la CCS, du soutien du Département, Rachel Thomas, vice-présidente de la Région, se montrant moins affirmative. Si le conseil régional pourra être sollicité, ce sera uniquement pour l'aménagement de la voie verte.

Aucune porte n'est donc fermée pour le lancement de cet ambitieux projet destiné à promouvoir une région, qui a la chance d'être traversée par un cours d'eau apprécié des plaisanciers. Lesquels, on le sait, aiment à

s'amarrer pour goûter les plaisirs davantage terrestres, que leur offrent les rives.

Outre la création d'une voie verte sur quelque 25 kilomètres, le pôle d'excellence rurale prévoit d'aider à la valorisation touristique des villages traversés. Un recensement du patrimoine architectural et culturel a été effectué dans cette perspective.

De leur côté, les co-gérants de Navig'France, et partenaires financiers de la CCS dans ce dossier, attendent

beaucoup de l'aménagement d'une halte-fluviale à Xures, qui permettra de désengorger leur port d'attache de Lagarde, saturé. Après la réunion de travail à Xures, Patrice Yax et Jacques Lucas ont emmené élus et partenaires jusqu'en Moselle pour leur faire découvrir leur société. Navig'France emploie aujourd'hui dix personnes pour un chiffre d'affaires en progression constante : 480.000 euros en 2010 s'agissant de la seule location de bateaux.

Catherine AMBROSI

*Communauté de Commune du Sânon
Est Républicain
Article du 18/11/2010*

Cirey-sur-Vezouze

La maison de santé a fêté son premier anniversaire

A l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture de la maison de santé, professionnels, élus et financeurs ont répondu à l'invitation de

Philippe Arnould, président de la CCHV. Sa construction sur le canton de Cirey-sur-Vezouze était devenue une nécessité suite au désiste-

ment de deux médecins en 2002, période pendant laquelle il n'y avait qu'un médecin, M. Seyer.

Le projet a été officielle-

ment présenté à la préfecture de Nancy en 2006 avec le portage du bâtiment par la communauté de communes. Le fonctionnement, quant à lui, devait être pris en charge par l'hôpital 3H santé qui s'est désengagé, lui laissant également cette mission.

Régis Châtel et les praticiens ont porté le projet en collaboration avec la communauté de communes de la Haute-Vezouze pour que celui-ci se réalise dans de bonnes conditions. Cette structure de 674 m², est au service des habitants pour une meilleure prise en charge des différents soins.

Après un an d'activité, Philippe Arnould dit avoir un regret, des satisfactions et un espoir : « Le regret est que la maison de santé n'est pas pleinement occupée et ne joue pas totalement son rôle (pas seulement pour des raisons économiques

mais aussi pour la santé dans le canton). Satisfaction d'avoir de beaux locaux, un esprit d'équipe des professionnels de santé et des locaux donnant un sentiment de dignité pour la population. Ayant été parmi les précurseurs de la mise en place des constructions de maisons de santé, je fonde l'espoir que celle-ci devienne un véritable instrument de santé publique en association avec l'hôpital local 3H santé ».

Régis Châtel, président de l'association des professionnels de santé, a annoncé qu'environ 100 à 150 personnes franchissent le seuil de cet établissement tous les jours. Et a rappelé que l'organisation, dernièrement, de la journée du diabète a connu un vif succès et que cette action devrait aboutir sur l'élaboration de journées « nutrition ».



■ Les invités ont visité la maison de santé

*Communauté de Commune du pays de la Haute-Vezouze
Est Républicain
Article du 05/12/2010*

CC des Vallées du Cristal

Azerailles, hôte du dernier conseil de l'année

Les conditions financières du retrait de la communauté de communes des Vallées du Cristal souhaité par Chenevières doivent donc au minimum reprendre les intérêts en cours de la dette pour ne pas les reporter sur les contribuables locaux, une somme de 22.710,58 euros qui laisse une certaine amertume au premier magistrat de la dite commune, le faisant savoir en prenant la parole. Cependant, le vote (25 voix pour, abstention 3, contre 23) conduit à l'adoption de la simulation présentée. En suivant, d'autres chiffres sont soumis aux élus, ceux de la redevance « ordures ménagères » pour 2011, adoptée (contre 4, abstention 10) à l'issue d'une démonstration chiffrée longue et quelque peu confuse conduisant nombre d'élus, perplexes, ne disposant pas des supports papiers pour suivre le débat, à questionner les responsables. Il est donc décidé d'une part fixe

de 70 euros et d'une part variable de 60 euros à compter du 1^{er} janvier (contre 4, abstention 10). Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (contre 4, abstention 7), elle augmente de 1,39 %, fixée à 13,89 %. Chiffres encore avec la rétrocession des trois sites des mini déchetteries (unanimité) aux communes d'Azerailles (8.574,27 euros), Bertrichamps (5.716,18 euros) et Mervillier (4.763,48 euros). Au menu du jour, figure aussi la fixation du nombre de vice-présidents. Désormais, ils sont six au lieu de sept après la démission de Bernard Rateau et la reprise de la délégation « Pôle bijou » par Josette Renaux (contre 3, abstention 4). La politique jeunesse de la CCVC, basée sur l'équité est adoptée à l'unanimité et les élus, au sujet d'une réflexion sur la création du siège de la communauté, votent (contre 7, abstention 10) pour acter le choix de l'étage du bâtiment Pôle bijou galerie (coût estimé 85.000 euros).

*Communauté de communes des Vallées du
Cristal
Est Républicain
Article du 17/12/2010*



■ Des élus très réceptifs à l'exposition du projet.

Projet

Du photovoltaïque à Badonviller

Cette semaine, Nicolas Oziès, chef de projet chez Neoen Groupe Direct Energie, est venu de Paris pour présenter, aux élus de la communauté de communes du Badonvillois et à Philippe Saffrey, sous-préfet de Lunéville, le projet d'implantation d'un champ de panneaux photovoltaïques sur la commune. Neoen, filiale du groupe Direct Energie, dans le cadre de la réhabilitation de la zone des faïenceries de 11,30 hectares, a proposé de louer pendant 30 ans, cinq hectares pour y implanter un champ de panneaux photovoltaïques qui produira 2,80 MWC d'énergie propre. Le groupe a

déposé le permis de construire au mois de novembre. Celui-ci est en cours d'instruction et attend la validation de toutes les instances concernées.

Ce projet, de très longue haleine, qui sera soumis à une enquête publique, est un projet qui respecte l'environnement et sera implanté de façon à être intégré dans le paysage en étant camouflé par des haies. Les panneaux seront implantés sur des petits mats et orientés vers le sud. Pour l'instant, ce type d'installation ne peut être fait que sur des anciennes friches industrielles pour ne pas amputer les terres agricoles.

*Communauté de communes du Badonvillois
Est Républicain
Article du 24/12/2010*

Social Un service de location de véhicules à destination des personnes en difficulté, opérationnel en décembre

Auto Lib, au nom de la mobilité

Rambervillers. Le principal obstacle à l'obtention d'un emploi, c'est la mobilité. C'est pourquoi, Guy Renard, président du CASFC (centre d'activités sociales, familiales et culturelles) de Rambervillers, a décidé de mettre en place un service de location de voitures à destination des chômeurs.

Baptisé « Auto Lib Lorraine », il sera opérationnel au cours du mois de décembre. Le CASFC compte égale-

ment travailler en partenariat avec d'autres associations d'insertion à Lunéville et Maxéville.

Pour l'instant, l'association a acheté quatre véhicules d'occasion, dont une voiture sans permis. « On a mis 1 500 à 2 000 euros par voiture et 10 000 euros pour le camion plateau », chiffre-t-il.

La Région finance le poste de coordonnateur du pôle d'insertion qui animera, entre autres, cette nouvelle ac-

tivité. Le Département apporte son soutien pour un montant de 12 000 euros.

Mais Guy Renard sait que la pérennité du service passe par sa rentabilité. « La moyenne mensuelle doit être de 90 jours de location, pour quatre véhicules, afin d'obtenir l'équilibre », a-t-il déjà calculé.

Ce projet trottait dans sa tête depuis 2006. Parce qu'il connaît bien les problèmes de transport auxquels sont

confrontés les demandeurs d'emploi. « Si la personne vient en deux-roues, l'employeur n'aura pas confiance » ajoute-t-il.

Une quinzaine de voitures sur trois ans

Les candidats à une formation qualifiante ou à un emploi pourront donc utiliser ce service de prêt de voiture. Pour une durée maximum de 30 à 40 jours et pour un coût brut de 20 euros par

jour. « Un prix dont il faudra déduire les aides de Pôle emploi, de la DVIS... », explique Guy Renard. L'association incitera également les utilisateurs à acquérir le véhicule, en les orientant vers des organismes de crédit solidaire.

Le parc de véhicules devrait s'étoffer chaque année, pour atteindre une quinzaine de voitures sur trois ans.

Contact : Auto Lib Lorraine à Rambervillers, tél. 03 29 65 99 32.

*Est Républicain
Article du 29/11/2010*

!

Prix A Lunéville, le savonnier LorCos, inventeur d'un shampoing solide, vient de recevoir l'Oscar de l'Innovation attribué par la revue professionnelle LSA

La révolution du shampoing

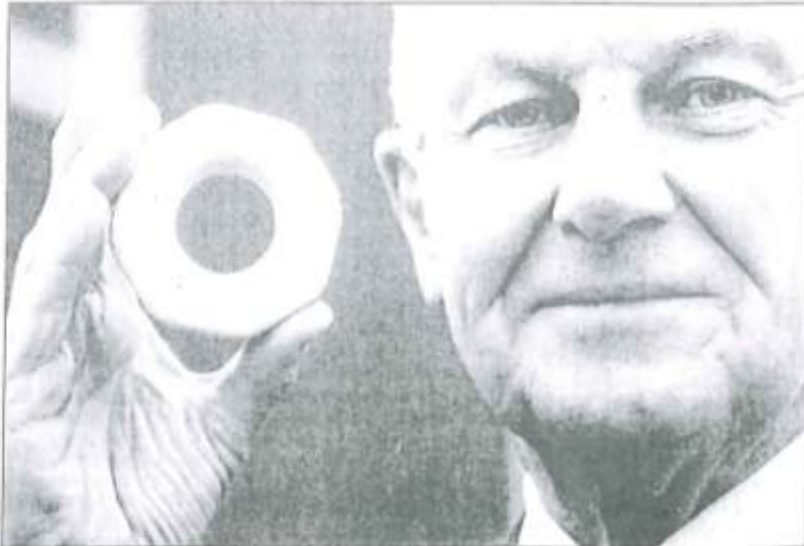
Nancy. « Dans moins de dix ans, 80 % des shampoings liquides deviendront solides ». Alain Bernard en est persuadé. « le marché va basculer ». Et il sera le premier à s'engouffrer dans ce créneau puisque son entreprise LorCos (Lorraine Cosmétiques) à Lunéville, a déposé un brevet pour l'invention du shampoing solide, aux matières premières 100 % végétales.

Un produit qui vient d'être couronné par l'Oscar de l'Innovation 2010 attribué par LSA, le magazine des professionnels de la grande distribution.

L'idée est née en 2008, quand les services marketing, Recherche et Développement, et les techniciens de LorCos réfléchissent à un produit nouveau, efficace, bio, en phase avec la problématique environnementale. Un produit qui va enrichir la gamme de savons, gels douches, shampoings liquides et autres produits d'hygiène que cette PME élabore pour les plus grandes marques de cosmétiques et parfumeries (Dior, Bioderma, Lancôme, Burberry, Cartier, Laroche-Posay, Mixa, Kenzo...).

Sans sel

Alain Bernard parie ainsi sur l'innovation pour conjurer une conjoncture maussade. Il reçoit le soutien de la Région Lorraine et d'Oséo, il collabore avec l'enseigne « La boutique du coiffeur » à Nancy. La suite lui donne raison. Son shampoing solide a rapidement trouvé preneurs. Les consommateurs français le trouveront



Alain Bernard, patron de l'entreprise de savonnerie LorCos à Lunéville, a reçu l'Oscar de l'Innovation pour son shampoing solide. Photo Alexandre MARCHI

en boutique sous l'appellation « Douce Nature », « Secret de Provence » ou encore « Fleur de shampoing ». Prochainement, ce produit 100 % lorrain apparaîtra dans les grandes surfaces sous le nom « Ma Provence » ! On le reconnaîtra par sa forme évidée en son centre (qui le différencie d'un savon classique) et qui permet de l'accrocher sur un crochet mural où il peut sécher.

L'intérêt de ce shampoing solide ? Économique à l'usage puisqu'il équivaut à deux flacons de 250 ml. Alain Bernard vante aussi sa qualité. « Dans les shampoings li-

quides, il faut régler la viscosité avec 4 % de sel marin ou de carrière. Et les cheveux n'aiment pas le sel. Dans le shampoing solide, nous n'avons pas ce problème de viscosité. Le fait qu'on se soit débarrassé du sel améliore de beaucoup le rinçage, la douceur du cheveu et le volume ».

Succès à l'étranger

Autres avantages : sa compacité ainsi que son emballage léger et biodégradable réduisent les coûts de transport et le volume des déchets. Si un camion charge 49 500 flacons de shampoing liquide, ce même ca-

mion peut charger 207 900 shampoings solides.

Au printemps dernier, Alain Bernard a présenté son produit au salon professionnel des cosmétiques à Bologne, en Italie. « On vient de prendre des marchés à Taïwan et en Corée du Sud. On a signé un contrat avec l'Italie et la Suède ». Voilà qui allonge son fichier clients à l'étranger, déjà garni d'adresses aux États-Unis, au Japon, aux Émirats Arabes, en Iran et dans quelques pays européens.

En novembre dernier, le dirigeant de LorCos a présenté son produit au salon de Hong Kong. Un succès.

Dates et chiffres

► 1950 : création de la savonnerie à Lunéville.

► 1997 : la société dépose le bilan. Le Nantais Alain Bernard, autrefois propriétaire de Persavon, reprend l'entreprise.

► De 40 à 60 : au rachat de LorCos, l'entreprise comptait 40 salariés. Elle en emploie aujourd'hui une soixantaine. Le site s'étale sur 6 ha dont 1 ha de bâtiment industriel.

► 2006 : LorCos obtient la licence Ecocert qui lui autorise le label « Cosmétique biologique et écologique ».

► 2008 : invention du shampoing solide. Sa commercialisation à grande échelle sur deux lignes de production entraînera des créations d'emploi l'an prochain.

► CA : depuis 2008, la société maintient son chiffre d'affaires à 7 M€. Prévisions à la hausse pour 2011.

► Export : 20 % du chiffre d'affaires sont réalisés à l'exportation : États-Unis, Japon, Iran, Émirats arabes, Europe...

Deux cents touches en trois jours, de clients potentiels venus d'une trentaine de pays, principalement de Chine, du Japon, de Corée du Sud, des Philippines...

À peine revenu de Hong Kong qu'Alain Bernard honorerait un rendez-vous avec un client anglais. L'aventure internationale du shampoing solide de Lunéville ne fait que commencer.

Gisèle MOUGBOR
www.lorcocos.fr

Est Républicain
Article du 10/12/2010

Environnement La tarification incitative des déchets ménagers fait doucement son chemin en Lorraine

Poubelles et porte-monnaie

Nancy. « Réduisons, ça déborde ! »...En France, le problème des déchets est si complexe qu'il avait fallu lui accorder un traitement spécifique et décalé lors du Grenelle de l'environnement.

Face à la montagne de détritus qui ne cesse de s'élever, les négociations puis les lois 1 et 2 du Grenelle ont donné le tempo : « celui qui jette, c'est celui qui paie... » Autrement dit, surtout l'usager. Il faut s'y préparer d'autant que ce même Grenelle a fixé à 2014 le seuil limite avant lequel les collectivités devront fournir une preuve d'engagement en ce sens.

Pour la grande majorité d'entre elles, il reste donc quatre ans. C'est dire l'urgence et les délégations régionales de l'Agence de maîtrise de l'énergie (Ademe) le savent en multipliant les opérations de sensibilisation des élus à la question, comme hier à Pont-à-Mousson.

566kg par habitant

En Lorraine, en 2009, la « production » de déchets ménagers incluant les ordures ménagères résiduelles (OMR), la collecte sélective et la mise en déchetterie atteignait un volume de 566 kg par habitant et par an soit 3 kg de plus qu'en 2007. « On note une stagnation par rapport aux années avant 2005 où le volume était en hausse chronique », souligne Valérie Lambotte, chargée de mis-

sion déchets à l'Ademe-Lorraine. « En 2009, la situation montre une tendance à la baisse pour les OMR, une très faible évolution pour la collecte sélective et une véritable explosion du recours aux déchetteries, mais si le geste de tri est toujours là, il faut passer au stade supérieur et changer les comportements sur le long terme ».

Des bacs à puce

Et c'est là que surgit l'idée de tarification incitative. Petit à petit, le système fait son chemin en Lorraine.

Dans le bassin de Nomeny, la communauté de communes de Seille et Mauchère s'y est mise dès 2004 en adhérant au principe des sacs prépayés. Ce pionnier a été suivi par Revigny-sur-Ornain dans la Meuse.

En Moselle, dans le Lunévillois, quelques collectivités s'y sont attelées...mais cette révolution est compliquée à mettre en musique, même si l'objectif final est de démontrer aux ménages qu'ils vont payer un service réel et non plus une taxe au calcul opaque et jugé souvent injuste car basé sur la valeur locative de la maison ou de l'appartement.

Avant d'enclencher ce processus de tarification, d'équiper les usagers de bacs « pucés » et d'adapter la flotte des camions de collecte en conséquence, une étude fouillée est donc nécessaire. L'Ademe prend 70 % de son coût en charge puis elle ajoute une aide forfaitaire



■ Réduire le volume de déchets ménagers est nécessaire, et pour cela, le comportement des usagers doit évoluer. Photo DR

de 11 euros par habitant pour soutenir l'installation du dispositif. Sur ce point, l'éventail des solutions pour établir la grille tarifaire est large : « Le volume du bac est établi selon la taille du foyer. Celui-ci devra s'acquitter d'une part fixe annuelle. La part variable peut correspondre au nombre de levées ou de pesées ou les deux », ajoute Valérie Lambotte. Il faudra en outre prendre en compte le paramètre de l'habitat, individuel ou collectif ou les petits

malins qui iront déposer leurs sacs loin de leur domicile.

Bref, pas sûr que le producteur lambda d'OMR soit emballé...

« Il faudra du temps et surtout convaincre », poursuit Valérie Lambotte, consciente que ce sera beaucoup plus facile en milieu rural que dans les grandes agglomérations. À la campagne où le jeu semble valoir la chandelle.

Sur le plateau lorrain, près de Metz, la collectivité de

communes du Haut Chemin (CCHC) a opté depuis deux ans pour une facturation unique de 42 euros/an par ménage à laquelle s'ajoute une ponction d'un euro par levée de poubelle et 0,30cts d'euros par kilo d'ordures pesées.

Bilan « beaucoup de gens se sont mis à composter et on a constaté une baisse de 30 à 35 % du tonnage global des déchets », observe André Houpert, le président de cette collectivité.

Patrice COSTA

Est Républicain
Article du 10/12/2010

Visite révolutionnaire

La visite virtuelle à 360° sur le net débarque dans l'Est grâce à la SARL Alain Robert, basée rue Carnot.

L'une des forces de la société nouvellement créée par Alain Robert et son fils Charly, se concrétise par cet étrange appareil photo. Développé par la firme Giroptic, l'appareil est capable de prendre une photo panoramique à 360° en une seule prise. Les possibilités offertes sont nombreuses (immobilier, tourisme, automobile...) mais, pour l'heure, c'est du côté de l'immobilier, que se sont focalisés Alain Robert, son fils et le premier commercial déjà recruté. En devenant concessionnaire exclusif sur une partie de l'Est de la France (54, 57, 88, 67, 68), du site « jevisite-jechoisis.com ».

La SARL, récemment soutenue par IPL (Initiative en Pays Lunévillois), offre un

moyen de communication original et complet permettant d'associer à une petite annonce, la visite virtuelle du bien à vendre ou à louer. « Comment ça marche ? » aurait pu dire Michel Chevallet, le fameux journaliste scientifique. Réponse de Charly, directeur commercial : « Nous avons mis en place un service par Internet (ndlr : servicediag.com), à destination des professionnels qui peuvent y déposer leur demande de diagnostic immobilier obligatoire. Nous avons un réseau de diagnostiqueurs partenaires qui, en plus de leur mission première, disposent du Giroptic et réalisent la visite panoramique. » Le diagnostic, la petite annonce et la visite virtuelle sont ensuite associés pour apparaître automatiquement en ligne sur le site « www.jevisite-jechoisis.com », accessible aux professionnels et aux particuliers. Les professionnels de l'immobilier auront dans quelques jours leur espace dédié de façon exclusive (www.118.immobilier.com) et peuvent



■ Charly et Alain Robert, concessionnaires pour le site « jevisite-jechoisis.com » ou les visites virtuelles sont possibles grâce au Giroptic.

également assurer leurs prises de vues panoramiques eux-mêmes s'ils le souhaitent.

Si la cible première demeure le monde de l'immobilier, l'appareil panoramique, léger et peu

encombrant peut être placé où on le désire. L'idée de favoriser les visites virtuelles de l'intérieur d'une voiture d'occasion trotte déjà dans les esprits des deux associés. Le tourisme est également dans l'objectif, notamment

l'hôtellerie et la restauration dont les bonnes adresses visitées en vues panoramiques seront ensuite associées à un site « jevisite-jereserve.com », en cours de développement.

Jean-Christophe FIGNON

Est Républicain
Article du 15/12/2010

Chauffons-nous au miscanthus !

La production d'agro-pellet permet de valoriser la biomasse d'origine agricole.

D'immenses tas jaune paille jalonnent le hangar agricole. Virginie Strabach se détache en point vert sur ce décor. La jeune femme est la gérante de la SARL VDM, association de sept agriculteurs qui ont décidé de valoriser leurs sous-produits agricoles, par la production de biomasse.

Ils ont créé avec l'aide de la Chambre d'agriculture que leur projet a vivement intéressée une plate-forme de production où ils ont planté en masse du miscanthus, plante asiatique à fort pouvoir énergétique.

« Elle est à maturité en trois ans, en fait quatre », explique la jeune femme en anorak vert par cette température froide et humide. « Nous avons planté une dizaine d'hectares de miscanthus, et voici le résultat de notre première récolte. » Elle désigne un des tas qui ne diffère des autres que si l'on en approche. Les autres ce sont des miscanthus importés d'Allemagne et broyés selon une autre technique, car la production de la société VDM est encore largement expérimentale, mais aussi des copeaux de bois issus de scieries locales. Pour la même raison : tant que le miscanthus n'est pas arrivé à maturité, la station transforme la biomasse bois en pellet (capsules de bois compressé qu'on enfourne dans les chaudières), afin de ne pas perdre d'argent.

« Il faut aussi le temps de tester notre matériel, de faire les bons réglages. Le miscanthus doit sécher sur pied tout l'hiver, un peu comme on fait pour les maïs. » On le récolte entre mars et avril, (selon le taux résiduel d'humidité qui doit atteindre idéalement 17 à 18 %, que l'on obtient à une date variable selon le genre d'hiver) et à un moment où il a perdu ses feuilles, seule la tige étant énergétique.

Ensilé et broyé

On l'ensile, on le broie, et ensuite on le compresse dans une machine, pour produire les agro-pellets. Il doit alors atteindre 7 à 8 % de taux d'humidité, sinon il ne prend pas et fait de la poudre. « On ne fait pas d'agro-pellet seulement avec le miscanthus », explique Virginie, qui se dirige vers un



■ Virginie Strabach avec la première récolte de miscanthus.

Photo Pierre MATHIS

autre tas, d'aspect plus granuleux. « C'est un agro-pellet fait à partir des noyaux de mirabelles broyés, pilés et compressés, selon la même technique. L'huile résiduelle permet au pellet de bien prendre. C'est un excellent combustible. » Et d'autant plus satisfaisant pour cette adepte du « produire local, valoriser local », que le fruit a peut-être déjà disparu dans les gosiers, et le noyau a déjà produit de l'huile. Le fruit a été intégralement utilisé !

VDM compte être rentable dans trois ou quatre ans seulement. Virginie Strabach, qui est la permanente de la structure, peut se permettre de voir venir, étant la femme d'un des sept agriculteurs partenaires de la

petite société sise à Gerbéviller, route de Frambois.

Poêle canadien

Mais il lui faut aussi créer un peu son propre marché, car la SARL se heurte à une autre difficulté. « Toutes les chaudières ne sont pas polycombustibles, mais c'est le cas surtout des poêles des particuliers. Souvent, ils n'admettent que les pellets faits de biomasse tirée du bois. Nous avons cherché, et nous avons trouvé un poêle canadien, Paromax, qu'un client va tester, qui admet tous les combustibles. On peut y mettre aussi bien des grains de maïs que du miscanthus. »

Bien entendu, la matière première n'est pas extensible à l'infini. « Notre

zone de production va rayonner jusqu'à Nancy, dans un rayon de 50 km autour de Gerbéviller. Mais par contre, notre expérience est généralisable à toute la France. Nous serons compétitifs, car ce qui coûte, ce sont les frais de transports. »

Et la rentabilité pour l'acheteur d'agro-pellet ? « Un particulier, qui a un pavillon bien isolé, mais normal, disons dix ans d'âge, de 120, 150 mètres carrés peut se chauffer avec deux ou trois tonnes par an. Certes, le miscanthus est moins calorifique que le pellet de résineux, mais il est aussi moins cher 200, 210 € la tonne... Faites le calcul, c'est très compétitif. Moi, j'y crois ! » Et elle est très convaincante...

Guillaume MAZEAUD

Est Républicain
Article du 26/12/2010